



Coupe d'Europe des Clubs / European Cup for Clubs
Spécification et Règles de la Finale – Specification and Rules of the Finals



GENERALITES

Article 1

La Finale de la Coupe d'Europe des Clubs (EuroCup) sera organisée chaque année pendant trois jours au cours de la semaine 48, en un lieu conforme avec les règles établies par le Comité exécutif de la Confédération Européenne de Pétanque (CEP).

Article 2

La Finale de l' EuroCup est conçue pour désigner le Club Champion Européen qui aura été le meilleur des 8 équipes qui se seront qualifiées après le tour de qualification.

Article 3

La Comité Exécutif de la CEP confie l'organisation de la Finale de l'EuroCup à une Fédération membre de la CEP mais demeurera entièrement responsable de la supervision et de l'exécution de l'EuroCup ainsi que de ses résultats.

Article 4

La Fédération hôte et son Comité d'Organisation doivent soumettre au Comité Exécutif de la CEP les détails de tous les arrangements : hébergement, transports, terrains etc., pour approbation.

Article 5

Le programme de la compétition devra être élaboré par la Fédération hôte mais sera basé sur un modèle délivré par la CEP.

Article 6

L'aire de jeu doit être couverte afin que les conditions météorologiques n'int interrompent pas le déroulement des parties.

Il doit y avoir un minimum de 16 terrains suffisamment éclairés (300 lux au niveau du sol), marqués de façon appropriée aux dimensions de 15 x 4 mètres (une tolérance sera autorisée pour des terrains de 13 x 3 mètres) et numérotés.

GENERAL

Article 1

The European Cup for Clubs (EuroCup) Championship Finals will be organised each year over three days in week 48, at a venue and in accordance with, the rules established by the Confédération Européenne de Pétanque (CEP) Board of Directors.

Article 2

The EuroCup Championship Finals is designed to find the European Club Team Champions from the top 8 Club Teams that qualify from the EuroCup Qualification Round.

Article 3

The CEP Board of Directors will entrust the organisation of the EuroCup Championship Finals to a member Federation but will remain entirely responsible for supervising and running the EuroCup and for the results.

Article 4

The host Federation and Organising Committee must submit details of all the arrangements: accommodation, transport, terrains etc., to the CEP Executive Committee for approval.

Article 5

The competition programme should be drawn up by the host Federation based on a model issued by the CEP.

Article 6

The playing area must be covered so that the weather will not interrupt the running of the games.

There must be a minimum of 16 lanes sufficiently well-lit (300 lux at ground level), suitably marked out to the dimensions of 15 x 4 metres (a tolerance will be allowed for lanes of 13 x 3 metres) and numbered.

Le Comité d'organisation doit prévoir une réserve de gravier accessible à proximité de l'aire de jeu et le personnel nécessaire pour arranger ou modifier les terrains si nécessaires.

L'accès aux terrains de jeu est strictement interdit aux spectateurs.

Article 7

Le drapeau de la CEP sera placé en première position, suivi du drapeau national de la Fédération du pays hôte. Les drapeaux nationaux des pays participants seront placés ensuite dans l'ordre alphabétique.

Article 8

La fédération organisatrice doit confectionner une bannière (banderole) indiquant la « Nième Coupe d'Europe des Clubs de Pétanque - EuroCup ».

Article 9

Le Fédération organisatrice devra prévoir pour les représentants officiels de la CEP une Table de Contrôle avec le matériel nécessaire : tableaux d'affichage, haut-parleurs, imprimante, photocopieuse, papier, connexion internet etc.

Un espace doit être réservé aux médias avec tables et chaises et une connexion internet. Un espace spécifique doit être réservé aux spectateurs pour leur permettre de suivre les jeux.

Article 10

La publicité autour de la zone de jeu est autorisée sous réserve de satisfaire à la réglementation en vigueur de la Fédération organisatrice et en concordance de toute convention de parrainage en place avec la CEP à ce moment-là.

Article 11

Aucune autre compétition ne peut être organisée sur le lieu de la phase finale de la Coupe d'Europe des Clubs.

The Organising Committee must arrange for a reserve of gravel to be kept close to the playing area and the necessary personnel to arrange or modify the terrain, if required.

Access to the playing areas is strictly forbidden to spectators.

Article 7

The flag of the CEP will be placed in a premier position along with the National flag of the host Federation and the National flags of the participating Nations placed in alphabetical order.

Article 8

The host Federation must arrange for a banner stating the "Nth European Cup for Clubs of Pétanque – EuroCup"

Article 9

The Organising Federation must arrange for the CEP officials a "Control Table" with the necessary materials: notice board, PA system, printer, photocopier, paper, Internet Connection etc.

An area should be made available for the media with tables, chairs and an internet connection. There should also be a suitable area specifically for spectators to watch the games.

Article 10

Advertising around the playing area is permitted subject to the rules and regulations in force with the host Federation and must comply with any sponsorship agreement in place with the CEP at that time.

Article 11

No other competition may take place at the venue during the EuroCup Championship.

Article 12

La CEP, en accord avec la Fédération du pays hôte, nommera un arbitre International et/ou un arbitre Européen pour la Finale de l' EuroCup.

La Fédération du pays hôte peut désigner un arbitre National pour aider l'arbitre International ou Européen qui aura été nommé par la CEP.

Article 13

L'arbitre de l'événement doit vérifier les licences des joueurs, chef de délégations et des coaches pour s'assurer qu'elles sont valides et conformes à ces règles

Article 14

L'arbitre de l'événement est responsable de l'application du « Règlement International Officiel du Jeu de Pétanque » fixé par la Fédération Internationale de Pétanque et Jeu Provençal (FIPJP) et des variations instaurées dans les présentes règles de l' EuroCup.

Article 15

Tous les cas non prévus par le règlement sont soumis à l'Arbitre, qui peut renvoyer l'affaire au jury de la compétition.

Ce jury est composé d'un représentant officiel désigné par le Comité Exécutif de la CEP, un membre de la Fédération organisatrice (à l'exception de son Président) et un membre du Comité d'Organisation, dont l'un sera désigné comme Président du Jury.

Dans le cas d'un vote partagé, le Président du Jury a voix prépondérante.

Les décisions prises par le Jury sont sans appel.

Article 12

The CEP, in agreement with the host Federation, will appoint an International and/or European Umpire for the EuroCup Championship Finals.

The host Federation may appoint a National Umpire to assist the CEP appointed Umpire.

Article 13

The Umpire for the event must check the licences of the players, Head of Delegations and coaches to ensure they are valid and in accordance with these rules

Article 14

The Umpire for the event is responsible for enforcing the "Official International Rules of the Game of Pétanque" set by the Fédération Internationale de Pétanque et Jeu Provençal (FIPJP) and any variations set out in these "EuroCup Rules".

Article 15

Any case not provided for in the rules is submitted to the Umpire, who can refer it to the competition's Jury.

This Jury comprises of the official representative designated by the CEP Executive Committee, a member of the host Federation (apart from its President) and a member of the Organising Committee, one of whom will be designated as President of the Jury.

In the case of a split vote, the President of the Jury has the casting vote.

The decisions reached by the Jury are without appeal.

Article 16

Tous les clubs participants et leurs supporters financent eux-mêmes leurs frais de voyage, d'hébergement et restauration.

Toutefois, la Fédération hôte doit veiller à ce que l'hôtel et les frais de repas ne soient pas excessifs, en essayant de donner la préférence aux réservations et commandes de groupe.

La Fédération hôte doit être prête à aider à l'organisation de l'hébergement des équipes participantes et leurs accompagnateurs.

Article 17

La Fédération hôte est responsable de l'hébergement et des repas pour:

- Le Président de la CEP (ou son représentant) et pour deux (max) autres membres du Comité exécutif de la CEP.
- L'arbitre national qu'elle aura choisi

Article 18

Pendant le championnat, la Fédération hôte doit fournir, à ses frais, les transports nécessaires par navette des participants et officiels du lieu de compétition aux hôtels et des hôtels au lieu de la compétition.

Article 19

Toutes les ressources, subventions, diverses recettes (entrées, programmes, stands de rafraîchissements, etc.) resteront acquis à la Fédération hôte.

Article 20

Pour contribuer aux frais d'accueil de cette manifestation, un budget de € 4 500, en fonction du nombre de fédérations participantes à l'EuroCup, sera affecté à la Fédération hôte par le Comité exécutif de la CEP chaque année.

Article 16

All participating Club Teams and their supporters are responsible for their own travelling expenses, accommodation and food.

However, the host Federation must see to it that the hotel and meal costs are not excessive, whilst trying to give preference to group bookings.

The host Federation must be prepared to help with the organisation of the accommodation for the visiting teams and supporters.

Article 17

The host Federation is responsible for the accommodation and meals for:

- The CEP President (or representative) and two (max) other CEP Board members.
- The host Federation's National Umpire

Article 18

During the Championship, the host Federation must provide, at their expense, the necessary transport to shuttle the participants and officials to and from the hotels and the competition venue.

Article 19

All subsidies, grants, diverse income (e.g. entries, programmes, refreshment stands, etc.) will remain acquired by the host Federation.

Article 20

To assist with the costs of hosting this event a budget of € 4,500, subject to the number of EuroCup entries, will be assigned to the host Federation by the CEP Board of Directors each year.

Article 21

Le Président de la CEP, ainsi que le Président de la Fédération Organisatrice peuvent suggérer ou proposer que des représentants officiels qui n'étaient pas prévus initialement, soient inclus dans la liste des invités d'honneur.

Article 22

Présentation des équipes de clubs :

Le drapeau de la CEP suivi par les Arbitres conduira le défilé ;

- Placées dans l'ordre alphabétique, les huit nations précédées de leur drapeau national et d'un panneau au nom de leur pays défileront sur l'aire de jeu et seront alignées afin d'être présentées aux spectateurs, officiels et invités.
- Le serment sur l'honneur du joueur ainsi que le serment sur l'honneur de l'Arbitre sera lu en français et en anglais par un représentant de chaque catégorie.

L'hymne Européen, ainsi que l'hymne national de la Fédération Organisatrice clôtureront la présentation des équipes.

Article 23

Présentation des équipes pour la finale :

Le drapeau de la CEP, suivi par les Arbitres dirigera la parade.

Les équipes finalistes entreront sur les terrains de jeu et se mettront face à la tribune d'honneur pour être présenté, avec citation de leurs noms, aux représentants officiels et aux spectateurs.

Le Président de la CEP et les VIPs, félicitent individuellement les membres des équipes et leurs représentants officiels.

La Finale commencera au sifflet de l'arbitre.

Article 21

The CEP President as well as the host Federation's President may suggest or propose that officials attending who were not originally expected, be included in any guest-list.

Article 22

Presentation of Club teams:

The CEP Flag followed by the Umpires will lead the parade;

- In alphabetical order, the eight nations preceded by their national flag and a board with their country's name will parade onto the playing area and line up in order to be presented to the spectators, officials and guests.
- The Players' oath as well as the Umpires' oath will be read in French and in English by a representative from each category.

The European anthem as well as the host Federation's national anthem will close the teams' presentation.

Article 23

Presentation of the teams for the final:

The CEP Flag followed by the Umpires will lead the parade.

The finalist teams will enter the terrains of play and will place themselves facing the rostrum of honour to be presented, by name, to the officials and to the spectators.

The CEP President and VIPs will individually congratulate the teams and officials.

The final will commence at a signal from the umpire.

Article 24

Cérémonie de Clôture :

À la fin de la finale, les équipes seront présentées sur le podium dans l'ordre suivant : en premier lieu, les demi-finalistes suivis par l'équipe qui aura fini deuxième de la compétition et enfin l'équipe championne.

Le Président de la CEP (ou son représentant), accompagné par le Président de la fédération organisatrice et des membres du Comité exécutif remettra les trophées officiels.

Après la cérémonie de remise de médailles, l'hymne national de la nouvelle fédération championne de l' EuroCup sera joué et son drapeau sera hissé. Les drapeaux des autres nations finalistes seront hissés si cela est possible.

Article 25

Banquet de clôture :

L'organisation du banquet de clôture est laissée à l'initiative de la Fédération hôte.

Si ce banquet est organisé, il sera nécessaire qu'il ait lieu le soir, après la remise des récompenses, et de manière à ne pas entraver le retour des participants.

Article 24

Closing Ceremony:

At the end of the Final, the teams will be presented on the podium in the following order; first the Semi Finalists followed by the Runners Up and then the Champions.

The CEP President (or his/her representative), accompanied by the organising Federation's President and members of the Executive Committee will present the official trophies.

After the medal presentation ceremony, the anthem of the new "EuroCup Champions" will be played, at the same time the flag of their nation and if possible the flags of the other finalists, will be raised.

Article 25

Closing Banquet:

The organisation of the Closing Banquet is left to the initiative of the host Federation.

If this banquet is organised, it will be necessary for it to take place after the awards presentation and so as not to impede the return home of the participants.

ÉQUIPES de CLUB

Article 26

Chaque club doit comprendre un chef de délégation et/ou un Coach qui détiennent une licence internationale valide.

Le chef de délégation et le coach sont responsables de leur équipe de club de en particulier la conduite leurs joueurs et qu'ils portent la tenue vestimentaire correcte.

Le chef de délégation et/ou le coach doit répondre à tout appel ou demande de la table de contrôle ou du comité d'organisation.

CLUB TEAMS

Article 26

Each Club Team must include a Head of Delegation and/or Coach who have a valid International Licence.

The Head of Delegation and Coach are responsible for their Club Team and in particular the team's conduct and that they are in the correct kit.

The Head of Delegation and/or Coach must respond to any appeal or request from the control table or organising committee.

Article 27

L'équipe d'un club peut enregistrer un nombre illimité de joueurs sous réserve des conditions suivantes :

- i) Tous les joueurs doivent avoir une licence internationale valide dans le club qu'ils représentent depuis une période minimum de pas moins de 6 mois au moment de la compétition et ne peuvent en aucun cas jouer pour un autre club au cours de la compétition.
- ii) Pour chaque match une équipe doit être composée de 6 (min) à 8 (maxi) joueurs comme suit :
 - a) Des équipes de 6 joueurs doivent posséder au moins 1 joueur du sexe opposé au reste de l'équipe.
 - a) Les équipes de 7 ou 8 joueurs doivent posséder au moins 2 joueurs du sexe opposé au reste de l'équipe.

Article 28

Les joueurs de chaque club doivent porter une tenue vestimentaire sportive aux couleurs de leur club : les hauts (vestes, chemises, etc.) et les pantalons ou pantacourts de couleur identique (la longueur devant être au minimum en dessous du genou).

Les hauts, avec possibilité d'avoir des manches courtes, doivent inclure, à l'avant un logo ou l'insigne du club et/ou de la Fédération que les joueurs représentent.

Les jeans ne sont pas autorisés.

Quiconque ne se conformera pas à cette règle sera exclu et pourra provoquer l'exclusion de l'équipe du Club.

Article 29

Le port de publicité est autorisé sur le haut de la tenue des joueurs, mais limitée à un maximum de 3 d'une surface max de 30cm² chacune.

Les publicités doivent être identiques pour tous les joueurs d'une même équipe et conformes aux lois et règlements du pays hôte du championnat.

Le logo du fabricant textile de la tenue n'est pas considéré comme une publicité.

Article 27

A Club Team may be registered with any number of players, subject to the following conditions:

- i) All players must have a valid International Licence with the Club that they represent for a minimum period of not less than 6 months at the time of the competition and may not, under any circumstances, play for another club during the course of the competition.
- ii) For each Match a team must consist of 6 (min) to 8 (max) players as follows:
 - a) Teams of 6 players must possess at least 1 player of the opposite gender to the rest of the team
 - b) Teams of 7 or 8 players must possess at least 2 players of the opposite gender to the rest of the team.

Article 28

The players of each Club must wear matching team kit in the colours of their club, tops (jackets, shirts etc.) and trousers or shorts of identical colour (the length must be below the knee).

The tops, with at least short sleeves, must include, on the front the logo or badge of the Club and/or Federation they represent.

Jeans are not permitted.

Anyone not complying with this rule will be excluded from the competition and may cause the exclusion of their Club team.

Article 29

Advertising is permitted on the players' tops, but is limited to a maximum of 3 and each no larger than 30 cm².

The advertising will be identical for each of the players in the team and must comply with the laws and regulations of the nation hosting the championship.

The logo of the kit manufacturer is not considered as advertising.



Article 30

L'arbitre est responsable de l'application du règlement du jeu qui est le « Règlement International Officiel pour le Sport de Pétanque » de la FIPJP et toutes les variations instaurées dans cette Coupe d'Europe des Clubs

Article 31

Il est interdit de fumer (y compris la cigarette électronique), de consommer de l'alcool et d'utiliser des téléphones portables dans l'aire de jeu.

Des tests d'alcoolémie et de contrôle antidopage peuvent pourrnt avoir lieu durant la compétition.

Article 32

Pendant les parties, le chef de délégation ou l'entraîneur doivent être avec leur équipe mais seulement à l'endroit qui leur est attribué par la table de contrôle ou l'arbitre.

Le chef de délégation et/ou l'entraîneur ne peuvent pas se déplacer ou gesticuler pendant la partie, et en aucun cas ils ne sont autorisés à intervenir sur le terrain.

Toutefois, à la demande des joueurs, ils peuvent donner des conseils, à condition que cela ne mène pas à prolonger le délai prescrit pour jeter le cochonnet ou une boule.

Article 33

Un tirage au sort pour le championnat aura lieu dans la matinée de la première journée de la compétition. Il sera mené en présence du chef de délégation et/ou de l'entraîneur des clubs qualifiés.

Dans l'ordre établi par le tirage au sort, les clubs qualifiés tireront chacun à leur tour, une lettre de A1 à A4 ou de B1 à B4 qui déterminera leur groupe.

Article 30

The umpire is responsible for enforcing the regulations for play which shall be the "Official International Rules for the Sport of Pétanque" set by the FIPJP and any variations set out in these EuroCup Rules.

Article 31

It is prohibited to smoke (including electronic smoking devices), to consume alcohol and to use cell phones in the area of play.

Alcohol breath tests and Doping Control may take place during the competition.

Article 32

During all games, the Head of Delegation or Coach must be with the team at the playing area assigned to them by the control table or umpire.

The Head of Delegation or Coach may not move or gesticulate during play, and under no circumstances are they allowed to intervene on the terrain.

However, at the players' request, they may give advice, provided that this does not lead to extending the time prescribed for throwing the jack or a boule.

Article 33

A random draw for the Championship will take place on the morning of the first day of the competition. It will be conducted in the presence of the Head of Delegation and/or Coach of the qualified Clubs.

In the order established in the draw, the qualified clubs will, in their turn, draw a letter A1 to A4 or B1 to B4 which will determine their group.



L'ordre de jeu dans les deux groupes sera :

Tour 1 : 1 v 2 et 3 v 4

Tour 2 : 1 v 3 et 2 v 4

Tour 3 : 1 v 4 et 2 v 3

Article 34

Chaque match de la Coupe d'Europe des Clubs se déroulera de la manière suivante :

- Tête à Tête - Les six joueurs individuels contre les six individuels où l'un des matchs doit obligatoirement opposer les joueuses désignées "Féminines".
- Triplettes - La Triplette Mixte rencontre la triplette mixte et dans le même temps la Triplette Libre rencontre la triplette libre.

Doublette - La Doublette Mixte rencontre la doublette mixte et dans le même temps, sont opposées les deux doublettes libres.

Article 35

Tous les joueurs doivent avoir leur nom et numéro de licence enregistrés sur la feuille de match.

Plus aucun joueur ne peut être ajouté sur la feuille de match une fois que le match a commencé.

Le capitaine de l'équipe inscrit les données des joueurs directement sur la feuille de match de façon à ce que les féminines désignées comme telles doivent toujours jouer les unes contre les autres.

Pour sauvegarder les intérêts des équipes la composition des équipes sera faite avant chaque tour.

La feuille de match doit être pliée de façon à ce que le capitaine de l'équipe puisse terminer son côté avant de la donner au capitaine l'équipe adverse pour inscrire sa sélection d'équipe.

Dans les matchs en doublettes et triplettes, un joueur de chaque équipe peut être remplacé.

Pour la doublette mixte et la triplette mixte le remplacement ne doit pas affecter la composition mixte de l'équipe.

Le remplacement ne peut être fait qu'entre deux mêmes et doit être signalé au capitaine de l'équipe adverse et à l'arbitre.

Order of play for both groups will be:

Round 1: 1 v 2 and 3 v 4

Round 2: 1 v 3 and 2 v 4

Round 3: 1 v 4 and 2 v 3

Article 34

Each Match of the European Cup for Clubs will take place in the following manner:

- Singles - Six individual players v Six individuals where one game must be between the designated "Female" players.
- Triples – The Mixed Triple v The Mixed Triple and at the same time the Open Triple v the Open Triple.

Doubles - The Mixed Double v the Mixed Double and at the same time the two Open Doubles v the two Open Doubles.

Article 35

All players must have their name and licence number recorded on the scorecard.

No addition players can be added to the scorecard once the match has commenced.

The Team Captain will enter the players details directly on the score card so that the Designated Females always play against each other.

To safeguard the teams interests the composition of the teams will take place before each round.

The score card should be folded so that the Team Captain may complete his side before giving it to that of the opposing Team Captain to compete his team selection.

In the Doubles and Triples games, one player in each team may be replaced.

For the Mixed Doubles and Mixed Triples teams the replacement shall not affect the mixed composition of the team.

The replacement can only be made between the two ends and must be reported to the captain of the opposing team and the umpire.

Un joueur ayant terminé son match ou ayant été remplacé ne peut pas jouer dans une autre équipe durant ce tour.

Article 36

Un "match" est la rencontre entre deux équipes de clubs.

Une équipe de club jouera un total de 11 parties sur 3 tours : 6 tête à tête, 3 doublettes et 2 triplettes. Chaque partie est jouée en 13 points.

Pour chaque partie gagnée l'équipe de club marquera des points de « parties » comme suit :

- 2 points de parties sont donnés pour une victoire dans chaque partie en Tête à Tête, totalisant un total max de 12 points de parties
- 3 points de parties sont donnés pour une victoire dans chaque partie en Doublette, totalisant un total max de 9 points de parties
- 5 points de parties sont donnés pour une victoire dans chaque partie en Triplette, totalisant un total max de 10 points de parties

Le nombre total de points possible disponible est : 31 points.

Il est attribué 3 points à l'équipe ayant le plus de points de matchs à la fin des 3 tours

Les équipes doivent jouer tous leurs jeux car les résultats peuvent s'avérer importants dans le cas d'égalité de l'équipe du Club.

Article 37

La formule suivante est appliquée pour décider de l'ensemble des résultats :

1. Nombre de points de Matches.

Si deux ou plusieurs équipes sont à égalité, s'applique alors:

2. Points de parties entre les équipes à égalité.
3. Différence de points entre les "points de parties" "Pour" et les "points de parties" "Contre" des équipes à égalité.
4. Points "Pour" entre les équipes à égalité.
5. Le nombre total de parties gagnées dans chaque phase du match entre les équipes à égalité.

A player that has completed their game or has been replaced cannot play in any other team during this round.

Article 36

A "match" is the encounter between two Club teams.

A Club team will play a total of 11 games over 3 rounds: 6 singles, 3 doubles and 2 triples teams. Each game is played to 13 points.

For each game won the Club team is awarded "game" points as follows:

- 2 Game points are awarded for a win in each Singles game, totalling a possible 12 Game points.
- 3 Game points are awarded for a win in each Doubles game, totalling a possible 9 Game points
- 5 Game points are awarded for a win in each Triples game, totalling a possible 10 Game points.

The possible total number of points available is: 31 Game points.

The team with the most Game points at the end of the 3 rounds is awarded 3 Match points

The teams must play all their games as the results may prove important in the case of Club Team results being tied.

Article 37

The following formula is applied to decide the overall results:

1. Number of Match points.

If two or more teams are tied, then:

2. Game points between the tied teams.
3. Points difference between the "game points "for" and "game points "against" of the tied teams.
4. Points "for" between the tied teams.
5. The total number of games won in each phase of the match between the tied teams.



Article 38

Les deux meilleures équipes de chaque groupe joueront les demi-finales de la manière suivante :

- Le gagnant Groupe A v le deuxième Groupe B
- Le gagnant Groupe B v le deuxième Groupe A

Les gagnants de ces jeux joueront la Finale qui désignera le nouveau champion.

Article 38

The top two teams from each group will play in the finals in the following order:

- Winner Group A v Runner up Group B
- Winner Group B v Runner up Group A

The winners from these games will play to decide the Champions.

RECOMPENSES

Article 39

Les Champions Finalistes et demi-finalistes, recevront chacun une médaille (or, argent, bronze, respectivement). Les médailles sont fournies par le CEP.

La Fédération hôte décernera aux quatre finalistes du Championnat des coupes et/ou trophées commémoratifs.

Selon les possibilités de la Fédération du pays hôte et avec l'approbation de la CEP les objets commémoratifs suivants peuvent aussi être remis :

- Médailles et autres souvenirs pour tous les participants,
- Médailles et autres souvenirs pour les délégués des équipes, pour les arbitres et les délégués officiels des CEP.

Article 40

Chaque année, un budget de € 2 500, en fonction du nombre de fédérations participantes à l'EuroCup, sera affecté par le Comité Exécutif de la CEP et partagé entre tous les finalistes. Il sera alloué comme suit :

- € 200 pour les 8^e à 5^e chacun
- € 300 chacun pour 4^e et 3^e
- € 400 pour le 2^e
- 700 pour le 1^{er}

REWARDS

Article 39

The Champions, Runners-Up and the Semi-Finalists will each receive a medal (gold, silver, bronze respectively). The medals are provided by the CEP.

The host Federation will present the four finalist Club Teams of the Championship with cups or similar trophies.

At the discretion of the host Federation and with the approval of the CEP the following may also be presented:

- Medals or other souvenirs for all the participants,
- Medals or other souvenirs for the delegates of the teams, for the umpires and the official delegates of the CEP.

Article 40

A budget of € 2,500, subject to the number of EuroCup entries, will be assigned to the EuroCup Finals by the CEP Board of Directors each year as prize money allocated as follows:

- € 200 each for 8th to 5th
- € 300 each for 4th and 3rd
- € 400 for 2nd
- € 700 for 1st